

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison d'Arrêt de BAYONNE



Le 13 juin 2021

MA BAYONNE... ETAT D'URGENCE DECRETÉ!

UN CONSTAT ALARMANT ET DEPLORABLE!

- → 124 détenus pour 70 places !!
- Plus de la moitié des détenus condamnés, qui ne bougent pas !
- Aucun transfert car soit disant pas de place dans les établissements pour peine!
- Des détenus de plus en plus difficile avec les grandes chaleurs qui approchent!
- Des surveillants contraints de faire tout et n'importe quoi par manque d'effectifs!
- Une pénurie de 1^{er} surveillant en raison d'arrêts maladie et de congés...
- Un 1^{er} surveillant obligé de gérer la détention jusqu'à 5 jours d'affilés...
- Une Cheffe d'établissement en instance de mutation... mais en fait déjà partie...
- Une adjointe à la C.E. et une cheffe de détention complètement dépassée...
- Une communication inexistante entre la C.E., son adjointe, et les personnels!
- → Des surveillants épuisés et psychologiquement à "cran"!
- → Une poudrière prête à péter d'un instant à l'autre!

...Sans parler du port obligatoire des gilets "pare-lames" prévu à la fin du mois, avec l'arrivée des chaleurs insupportables... sans aucune armoire pour le stockage à plat, tout en sachant que nous sommes toujours soumis aux restrictions sanitaires covid...

MADAME LA DIRECTRICE INTERRÉGIONALE A QUAND LA MISE SOUS TUTELLE D'URGENCE ?

C'EST DEVENU INGERABLE ET INACCEPTABLE!
DISONS LE CLAIREMENT : LA MA BAYONNE EST SOUS HAUTE TENSION!

LE SPS DEMANDE DES MESURES IMMEDIATES AFIN DE RETABLIR L'ORDRE ET LE FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE DE LA MAISON D'ARRET DE BAYONNE!

Le bureau local